Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Inflation Plus

Un compartiment de AXA World Funds SICAV
Classe d'actions : AXA World Funds - Euro Inflation Plus A Capitalisation EUR (ISIN : LU2257473269)
Ce compartiment est géré par AXA Funds Management S.A., filiale de AXA IM Groupe

Objectif et politique d'investissement

Objectif d'investissement

Vise à surperformer, en EUR, sur une base annuelle, les indices des prix à la consommation harmonisés hors tabac (indice de référence), nets des frais courants. Cette surperformance annualisée constitue un objectif et n'est aucunement garantie.

Politique d'investissement

Le Compartiment est géré de manière active par rapport à l'Indice de Référence et vise à le surperformer. Dans la mesure où l'Indice de Référence est un taux utilisé par la Banque centrale européenne pour évaluer la stabilité des prix à des fins de politique monétaire et où l'allocation des investissements et le portefeuille de titres du Compartiment ne sont pas définis en lien avec l'Indice de Référence, l'écart par rapport à l'Indice de Référence est susceptible d'être important. La méthodologie de calcul de l'inflation dans la zone euro est disponible sur le site Internet de la Commission européenne. L'Indice de Référence est produit et publié selon une méthodologie similaire à celle utilisée pour les obligations indexées sur l'inflation selon le modèle standard telles que les titres français, allemands, italiens et américains indexés sur l'inflation. Les indices de prix n'étant pas immédiatement disponibles à la fin de chaque mois, il est nécessaire d'utiliser un taux d'inflation quotidien obtenu par interpolation linéaire pour tenir compte de ce décalage afin de déterminer le coupon et le remboursement des obligations indexées sur l'inflation.
Le Gestionnaire Financier gère activement les points morts d'inflation en utilisant des swaps d'inflation (position longue ou courte en fonction de son anticipation des perspectives d'inflation), des obligations indexées sur l'inflation et/ou des contrats à terme. Le Compartiment pourra investir jusqu'à 100 % de son actif net dans des titres de créance et jusqu'à 100 % dans des obligations indexées sur l'inflation, émises par des gouvernements, des établissements publics et des entreprises des pays de l'OCDE uniquement (y compris des pays émergents). Le Compartiment ne peut investir plus de 20 % de son actif net dans des obligations d'entreprise. L'exposition des actifs libellés dans une devise autre que l'EUR sera couverte en EUR.
Le Compartiment investit uniquement dans des titres de qualité Investment Grade. Si 2 agences de notation attribuent des notes différentes à un même titre, la note la plus basse des 2 sera retenue et si 3 agences de notation affectent des notes différentes, la deuxième note la plus élevée sera prise en compte. Les titres non notés doivent présenter une qualité que le Gestionnaire Financier considère équivalente à ces catégories. En cas d'abaissement de la note de crédit, les titres seront vendus dans un délai de 6 mois. La sélection des titres de créance ne repose pas exclusivement et systématiquement sur leur note de crédit rendue publique ; elle peut également se fonder sur une analyse interne du crédit ou du risque de marché. La décision d'acheter ou de vendre des titres s'appuie aussi sur d'autres critères d'analyse du Gestionnaire Financier.
Le Compartiment est géré dans une fourchette de duration comprise entre -10 à 10 ans pour les obligations indexées sur l'inflation et entre 0 et 5 ans pour les taux d'intérêt.
Le Compartiment peut investir dans ou être exposé à des obligations remboursables par anticipation à hauteur de 20 % de son actif net.
Le Compartiment peut investir dans des titres 144A de manière substantielle en fonction des opportunités et jusqu'à 1/3 de son actif net dans des instruments du marché monétaire.
Des instruments dérivés, y compris des credit default swaps, pourront être utilisés à des fins de gestion efficace de portefeuille, de couverture et d'investissement.

Le Compartiment est un produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement Européen 2019/2088 du 27 Novembre 2019 portant sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Politique de distribution

Dans le cas des classes d'actions de capitalisation (Cap), le dividende est réinvesti.

Devise du compartiment

La devise de référence du Compartiment est l'EUR.

Horizon d'investissement

Ce Compartiment pourrait ne pas être adapté aux investisseurs qui envisagent de retirer leur capital avant cinq ans.

Souscription et Rachat

Les ordres de souscription, de conversion ou de rachat doivent être reçus par l'Agent de Registre et de Transfert tout Jour de Valorisation au plus tard à 15 h 00 (heure du Luxembourg). Ces ordres seront traités sur la base de la Valeur liquidative calculée ce même Jour de Valorisation. Nous attirons l'attention des investisseurs sur la possibilité d'un délai de traitement supplémentaire dû à l'éventuelle participation d'intermédiaires tels que des Conseillers financiers ou des distributeurs.
La Valeur liquidative de ce Compartiment est calculée quotidiennement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← → **Risque plus élevé**

Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	**3**	4	5	6	7

La catégorie de risque est calculée sur la base de données historiques et ne constitue pas nécessairement un indicateur fiable du futur profil de risque du Compartiment.

La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer avec le temps.

La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'absence de risque.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le Compartiment n'est pas garanti en capital. Le Compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes.

Risques additionnels (les risques importants non pris en compte dans l'indicateur)

Risque de contrepartie : risque de faillite, d'insolvabilité ou de défaillance d'une contrepartie du Compartiment, pouvant entraîner un défaut de paiement ou de livraison.

Risque lié au marché : risque de variation de la Valeur liquidative pendant la durée de vie du Compartiment en raison des mouvements du marché (volatilité du cours des actifs, creusement des spreads) à l'œuvre sur des marchés généraux ou spécifiques.

FIXED INCOME

AXA World Funds - Euro Inflation Plus

Frais

Les frais dont vous vous acquittez sont destinés à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	3.00%
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximun pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	0.97%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Aucune

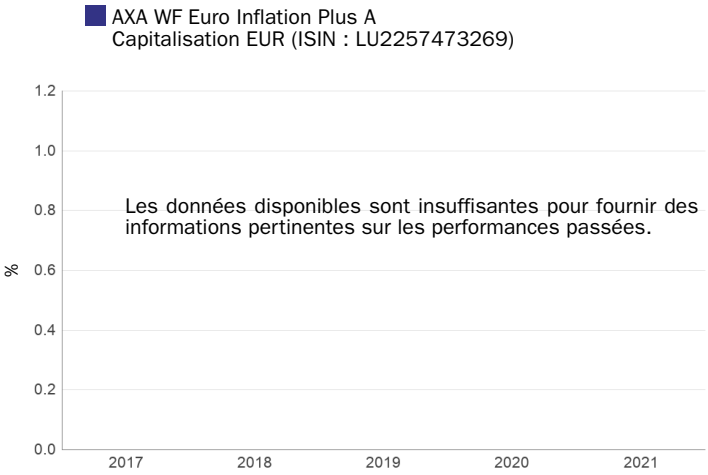
Les frais d'entrée et de sortie indiqués constituent des maximums. Dans certains cas, il peut arriver que vous ayez moins à payer ; vous pouvez obtenir le montant effectif de ces frais auprès de votre conseiller financier.

Le pourcentage des frais courants se fonde sur une estimation. Il exclut :

- les commissions de performance
- les frais de transaction, excepté dans le cas de frais d'entrée / de sortie payés par le Compartiment lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter la section « Frais » du prospectus, disponible sur le site https://funds.axa-im.com/.

Performances passées



Le Compartiment a été lancé le 04/10/2021 et la classe d'actions en 2021.

La performance du Compartiment n'est pas alignée sur celle de l'indice de référence.

Pour les différentes classes d'actions du Compartiment, la performance de l'indice de référence est indiquée dans la section « Performances passées ». Elle est soit convertie dans la devise de la classe d'actions correspondante, soit couverte contre la devise de référence du Compartiment s'il s'agit de classes d'actions couvertes (« indice de référence couvert »). Lorsque l'indice de référence couvert n'est pas disponible, l'indice de référence est indiqué dans la devise de référence du Compartiment. La performance de l'indice de référence indiqué peut donc être différente de celle de la classe d'actions correspondante du fait que l'écart de performance inhérent à l'activité de couverture du risque de change n'est pas pris en compte dans l'indice de référence.

Informations pratiques

Dépositaire :

State Street Bank International GmbH, Luxembourg Branch
49, Avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Autres informations :

Les critères ESG, tels que détaillés dans le prospectus, contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision. De plus amples informations sur ce Compartiment, telles que le prospectus complet ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels, peuvent être obtenues gratuitement en anglais, allemand, français, espagnol et italien auprès de la Société de gestion du Compartiment, de l'agent administratif central, des distributeurs du Compartiment, ou en ligne sur https://funds.axa-im.com/. D'autres classes d'actions sont disponibles pour ce Compartiment. Pour plus d'informations sur les autres classes d'actions, veuillez consulter le prospectus, disponible sur https://funds.axa-im.com/. Les détails de la mise à jour de la politique de rémunération de la société sont disponibles en ligne à la page www.axa-im.com/important-information/remuneration-policy. Ils décrivent les modalités d'attribution des rémunérations et des avantages aux salariés, ainsi que des informations sur le comité de rémunération. La société met une version papier à disposition gratuitement sur demande. Chaque Compartiment correspond à une partie différente des actifs et passifs de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs de chaque Compartiment sont séparés des actifs des autres Compartiments et exclusivement destinés à satisfaire les droits des investisseurs en rapport avec ledit Compartiment et le droit des créanciers dont les demandes surviennent en relation avec la création, le fonctionnement ou la liquidation dudit Compartiment.

Publication de la Valeur liquidative :

La Valeur liquidative par action est disponible sur https://funds.axa-im.com/ ainsi qu'au siège social de la Société de gestion.

Législation fiscale :

Le Compartiment est soumis aux lois et réglementations fiscales en vigueur au Luxembourg. En fonction de votre propre pays de résidence, ceci pourrait avoir un impact sur vos investissements. Pour de plus amples détails, veuillez consulter un Conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité :

AXA Funds Management S.A. ne peut être tenu responsable que sur la base d'informations contenues dans ce document qui s'avéreraient erronées, inexactes ou incohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Compartiment.

Transfert entre Compartiments :

Les actionnaires peuvent souscrire à toute classe d'actions de tout Compartiment à convertir en classes d'actions de tout autre Compartiment, sous réserve que les conditions d'accès à la classe, au type ou sous-type d'actifs cible soient remplies à l'égard de ce Compartiment, sur la base de leur Valeur liquidative respective calculée le Jour de Valorisation suivant la réception de la demande de conversion. Les coûts de rachat et de souscription liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire, tel qu'indiqué dans le prospectus. Pour plus d'informations sur la façon de changer de compartiment, veuillez consulter le prospectus, section transfert entre Compartiments, disponible sur https://funds.axa-im.com/.